

**L'hon. M. Turner:** Le chemin de fer compte retirer—je ne voudrais pas révéler sa situation par rapport à la concurrence—environ un million de dollars de l'exploitation de cette ligne.

**L'hon. M. Starr:** Par an?

**L'hon. M. Turner:** Par an.

**L'hon. M. Starr:** Une fois payé le coût de construction?

**L'hon. M. Turner:** Le coût de construction devra être déprécié normalement, mais l'amortissement se fera de façon progressive.

**M. Bell:** Le ministre ayant parlé de situation concurrentielle, une autre question me vient à l'esprit. Je ne connais pas très bien la situation et je ne sais pas si le Pacifique-Canadien a eu quelque chose à voir avec les négociations. Cette compagnie a-t-elle pris part aux négociations, ou en a-t-elle été exclue à cause de son éloignement?

**L'hon. M. Pickersgill:** Je connais assez bien cette région.

**L'hon. M. Starr:** Est-ce là une manière politique de répondre?

**L'hon. M. Pickersgill:** C'est peut-être une réponse de la deuxième catégorie. Les deux chemins de fer sont à 20 milles environ l'un de l'autre, et comme le chemin de fer qui nous intéresse prolonge le réseau du National-Canadien en direction nord, la société productrice d'acier n'a aucun intérêt à payer de fret pour une distance supplémentaire d'au moins 20 milles, au cœur d'une région plutôt accidentée que j'ai traversée jadis, lorsque je m'intéressais à l'exploitation forestière. Le député de Winnipeg-Sud-Centre connaît aussi fort bien cette région.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais par la même occasion rassurer le député de Prince-Édouard-Lennox: la question des passages à niveau ne nous causera pas trop de soucis dans ces parages, car si le chemin de fer coupe une route, il n'en coupera sûrement qu'une.

• (7.50 p.m.)

**M. Alkenbrack:** Je connais moi-même assez bien cette partie du pays, et je me rends bien compte, monsieur l'Orateur, que les passages à niveau n'y seraient pas très nombreux; mais l'on m'a demandé de signaler spécialement ce point de vue au gouvernement. Le ministre conviendra, j'en suis sûr, que si l'on construit des passages à niveau, il faudrait y dresser un balisage de sécurité aux frais du chemin de fer, et non des municipalités. Ces frais ont été acquittés par les municipalités depuis l'octroi des chartes. Je soutiens que, dorénavant, on ne devrait pas contruire de nouvelles voies ferrées sans prévoir l'instal-

lation des dispositifs de sécurité aux frais des chemins de fer eux-mêmes.

**L'hon. M. Pickersgill:** En ma capacité de ministre des Transports, j'ai évidemment la plus grande sympathie pour les objectifs dont parle le représentant.

(L'article est adopté.)

Les articles 4 à 7 inclusivement sont adoptés.

Sur l'article 8—*Rapport au Parlement.*

**M. Bell:** Monsieur le président, en parlant de l'article 8, je ne traite pas du bill lui-même en particulier. Je me demande si le ministre, peut-être lorsque le comité sera saisi de la mesure, pourrait voir à ce qu'on dresse une liste de tous les nouveaux embranchements ferroviaires construits pendant les 10 ou 20 dernières années. Pourrait-on y ajouter des détails sur le succès financier de ces embranchements, afin de nous donner un aperçu général de l'ensemble des problèmes de transport dont nous devons nous occuper cette année?

**L'hon. M. Pickersgill:** C'est une excellente idée. En fait, je demanderai au chemin de fer de le faire pour tout l'après-guerre.

(L'article est adopté.)

L'annexe est adoptée.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**L'hon. M. Pickersgill:** Avant de passer à la prochaine mesure, puis-je exprimer aux députés mon appréciation pour la coopération dont ils ont fait preuve?

**M. Bell:** Le ministre a si bien piloté ce bill que nous devrions le nommer de nouveau leader de la Chambre.

## LA PÊCHE

### DISPOSITION CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE COMMERCIALE

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Batten passe à la suite de l'examen, interrompu le vendredi 18 mars, du bill n° C-145 visant à assurer le développement de la pêche commerciale au Canada, présenté par l'honorable M. Robichaud.

**L'hon. M. Starr:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Sauf erreur, si nous nous en tenions à l'ordre prévu des travaux, nous devrions aborder l'examen de l'article n° 15 au *Feuilleton*, soit la deuxième lecture du bill prévoyant l'établissement d'un Conseil des Sciences du Canada.